

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 À 20H30
À LA MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. DELATTRE GILLES, MAIRE

Etaient présent(e)s: Mmes Bellebouche, Bogaerts, Decerf, Duflos, Lanckriet, Licour, Mrs Fournet, Langlois, Talva, Vasseur

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir : M. Fontaine à M. Delattre
M. Lefebvre à Mme Duflos

Absent(e)s : M. Blondel, Mme Sené

➔ Présents : 11 - Pouvoirs : 2 - Absents : 2

Le compte-rendu du précédent conseil a été approuvé à l'unanimité.

Mme Bogaerts Francine a été élue secrétaire de séance.

1-Marché de Maîtrise d'Œuvre pour les travaux de déconnexion d'eaux pluviales

Pour réaliser ces travaux, il y a lieu de confier la maîtrise d'œuvre.

Evia a fourni un devis pour cette prestation qui s'élève à 10 000 € HT regroupant le projet et l'avant-projet, l'assistance aux contrats travaux, la vérification des dossiers d'exécution, la direction de l'exécution des travaux, le dossier de consultation des entreprises et la publication du marché public.

Vote 13 pour

2- Délibération pour demander une subvention au Conseil Départemental

Dans le cadre de la politique territoriale, un appel à projets a été lancé par la CCNS qui supervise la répartition des crédits. Le projet d'aménagement des rues Salengro et Brossolette, estimé à 590 000 € HT, est éligible et une demande de subvention doit être faite

Lors de l'étude avec le directeur des routes, il faudra aussi demander celles des amendes de police

➔Vote : 13 pour

3- Devis pour un candélabre solaire à la résidence des Vignes

M. le Maire précise que lors de la suppression du candélabre sur le rond-point qui a été arasé, le bout de la rue n'est plus suffisamment éclairé. Il y a lieu de remédier à cette situation avec un candélabre solaire. Cette solution a été retenue puisqu'il n'y a pas de réseau électrique. D'autres zones similaires ont été évoquées.

➔Vote : 13 pour

4- Toiture COMLEV

M. le Maire explique que le hangar de la société COMLEV est un bâtiment communal dont la toiture est en très mauvais état. Il y a de nombreuses fuites notamment au niveau du chéneau et cela est problématique pour les matériels stockés.

L'entreprise a demandé des devis pour refaire cette toiture en bacs acier. Ceux-ci vont de 50 774 € HT à 31 157,52 € HT chez Fontaine à Aumale. Ils devront être redemandés puisqu'ils sont à l'ordre de COMLEV.

Le conseil est d'accord pour réhabiliter ce bâtiment mais il faut que le loyer de COMLEV (600€/mois) soit revu à la hausse. Contactée, l'entreprise serait d'accord pour une hausse de 100€ en arguant qu'elle a déjà effectué des réparations assez onéreuses.

Le conseil veut bien entreprendre des travaux à condition que le loyer soit de 1000€/mois.

➔Vote : 13 pour

5- Devis pour la réparation de la chaudière de la Vieille Ecole

L'une des chaudières est de nouveau en panne, le corps de chauffe est à remplacer. L'entreprise Dambreville a fourni un devis de 2403,66 € HT. De même, un moteur est défaillant. Son remplacement s'élève à 311,09 € HT.

➔ Vote : 13 pour les deux devis

6- Demande de dégrèvement de la TFNB pour les jeunes agriculteurs

Cette demande émane des jeunes agriculteurs (moins de 35 ans) qui cultivent sur le territoire. Aucun ne réside sur le village. Au vue des pratiques de certains pour acquérir des terres, le conseil s'oppose à ce dégrèvement.

➔ Vote : 13 contre

7-Délibération pour le tableau des effectifs

M. le Maire présente le tableau des effectifs à ce jour avec les catégories d'emploi, de grade, les fonctions et la durée de service. Celui-ci intègre les mouvements intervenus suite au changement de grade.

➔Vote : 13 pour

8-Information concernant le recrutement

La consultation des offres ne fait apparaître que peu de candidature répondant au grade de rédacteur demandé. A ce jour trois postulantes ont été reçues et l'on attend encore pour fixer notre choix. Il faudrait peut-être ouvrir la demande de poste au niveau d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

9- Information concernant les travaux d'effacement

Ces travaux prévus pour durer 4 mois se déroulent normalement. Les riverains nous font état du sérieux de l'équipe de l'entreprise CEGELEC.

Le transfert des enfants de la maternelle a été problématique à cause des engins de chantier et des tranchées. Pour éviter cette zone en travaux, les enfants sont passés par le terrain derrière le gymnase pendant une semaine et un encadrant supplémentaire a été rajouté.

Les conditions de passage en toute sécurité sont étudiées avec le chef de chantier en fonction de l'avancement des travaux

Mme Licour fait part d'une pseudo pétition qui lui a été montrée par une parente d'élèves.

10- Information concernant les vestiaires du terrain de foot

Monsieur le Maire précise que les travaux avancent normalement. Le gros œuvre est terminé et les huisseries sont posées. La chape est coulée. Il reste à mettre en place la rampe d'accès et le pallier qui permettra d'accéder aussi aux anciens vestiaires L'électricité est mise en place. L'isolation se fait par l'extérieur et pour parfaire cela un habillage en clin sera posé.

11-Information concernant la Pharmacie

M. Le Maire indique qu'il a été informé par Monsieur Housieaux que celle-ci allait fermer fin novembre.

12- Info Brise soleil

Les brise-soleil qui se sont décrochés vont être remplacés. De même, ceux dont la fixation n'est pas conforme d'après les experts vont être déposés et remis en place avec un scellement adapté. Tous ces travaux sont couverts par l'assurance de la garantie décennale de l'entreprise même si celle-ci est en liquidation judiciaire.

13- devis panneaux de signalisation

Monsieur Fournet transmet un devis de la société SES qui s'élève à 4118,75€ HT concernant différents panneaux à mettre en place dans le village.

➔Vote : 13 pour

Mme Licour qui a accompagné les enfants trouve que le temps de la pause méridienne est trop court. Le problème sera évoqué lors du prochain conseil d'école.

Prochain conseil : VENDREDI 30 OCTOBRE 2020 à 20H30

Le Maire

Le Conseil Municipal